REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Département de la cohésion sociale

Service des affaires communales

Service des affaires communales
Place de la Taconnerie 7
Case postale 3965
1211 Genève 3

Commune de la Ville de Genève

Extrait du Registre des délibérations du Conseil municipal

Séance du 10 septembre 2019

Présents: M. Pascal ALTENBACH (UDC), M. Jean-Luc von ARX (DC), M. Omar AZZABI (Ve), Mme Marie BARBEY-CHAPPUIS (DC), M. Régis de BATTISTA (S), Mme Fabienne BEAUD (DC), M. Eric BERTINAT (UDC), M. Pierre de BOCCARD (PLR), M. Simon BRANDT (PLR), M. Rémy BURRI (PLR), Mme Anne CARRON (DC), Mme Maria CASARES (S), M. Jean-Pascal CATTIN (MCG), Mme Alia CHAKER MANGEAT (DC), Mme Sophie COURVOISIER (PLR), M. Emmanuel DEONNA (S), M. Guy DOSSAN (PLR), M. Daniela DOSSEVA (MCG), Mme Annick ECUYER (EàG), Mme Hélène ECUYER (EàG), M. Sami GASHI (DC), M. Stefan GISSELBAEK (PLR), M. Morten GISSELBAEK (EàG), Mme Corinne GOEHNER-DA CRUZ (S), M. Alfonso GOMEZ (Ve), M. Stéphane GUEX (HP), M. Olivier GURTNER (S), M. Pascal HOLENWEG (S), M. Ahmed JAMA (S), M. Ulrich JOTTERAND (S), M. Alain de KALBERMATTEN (DC), Mme Christina KITSOS (S), Mme Florence KRAFT-BABEL (PLR), Mme Veronica LATELLA (PLR), Mme Christiane LEUENBERGER-DUCRET (S), M. Didier LYON (UDC), M. Amar MADANI (MCG), Mme Danièle MAGNIN (MCG), M. Georges MARTINOLI (PLR), M. Antoine MAULINI (Ve), Mme Yasmine MENETREY (MCG), M. François MIREVAL (S), Mme Dalya MITRI DAVIDSHOFER (S), M. Léonard MONTAVON (DC), M. Michel NARGI (PLR), Mme Amanda OJALVO (S), M. Jacques PAGAN (UDC), M. Daniel-Dany PASTORE (MCG), Mme Maria PEREZ (EàG), Mme Hanumsha QERKINI (Ve), M. Nicolas RAMSEIER (PLR), Mme Patricia RICHARD (PLR), M. Lionel RICOU (DC), Mme Maria Vittoria ROMANO (S), M. John ROSSI (PLR), Mme Michèle ROULLET (PLR), M. Gazi SAHIN (EàG), M. Souheil SAYEGH (DC), M. Vincent SCHALLER (HP), M. Pierre SCHERB (UDC), M. Tobias SCHNEBLI (EàG), M. Daniel SORMANNI (MCG), M. Pascal SPUHLER (HP), Mme Brigitte STUDER (EàG), Mme Martine SUMI (S), Mme Marie-Pierre THEUBET (Ve), M. Luis VAZQUEZ (S), Mme Delphine WUEST (Ve), M. Jean ZAHNO (UDC), M. Thomas ZOGG (MCG)

1) Biffer ce qui ne convient pas

2) Indiquer si c'est à la demande du Conseil d'Etat, du Conseil administratif ou du Maire, ou à la demande d'au moins un quart des Conseillers municipaux, avec la date dans l'un ou l'autre cas

3) L'affichage doit intervenir à partir du 6e et au plus tard du 8e jour ouvrable qui suit la date de la séance où la délibération a été adoptée (Art. 28, al. 1, LAC).

4) Etablir un extrait séparé pour chaque objet ayant donné lieu à une délibération. Les personnes ayant quitté la salle en cours de séance doivent être ôtées.

L'extrait doit être transmis au département, signé par la ou les personne(s) désignée(s) dans le règlement du Conseil municipal, à défaut par la ou les personne(s) habilitée(s) à signer le procès-verbal du Conseil municipal, en vertu de ce même règlement.

Joindre à chaque extrait : un exemplaire de la délibération mentionnant les votes (en cas d'unanimité, préciser le nombre de voix), ainsi que toutes pièces utiles à la prise de décision.

Un exemplaire e-mail de la délibération et des annexes est/sont à adresser à *communes.administration@etat.ge.ch*

Date: 12 septembre 2019

Le Conseil municipal, réuni en séance [1] *ordinaire* ~~*extraordinaire*~~ [2]

a pris la délibération suivante, qui sera affichée le 19 septembre 2019.

***Objet* : PR-1368**

Article premier. – Il est ouvert au Conseil administratif un crédit brut de 7 000 000 de francs destiné à une subvention d'investissement pour la contribution 2020 au Fonds intercommunal pour le développement urbain (FIDU), dont à déduire un montant de 4 000 000 de francs correspondant à l'attribution forfaitaire présumée liée aux nouveaux logements, soit un montant net de 3 000 000 de francs.

Art. 2. – Au besoin, il sera provisoirement pourvu à la dépense prévue à l'article premier au moyen d'emprunts à court terme à émettre au nom de la Ville de Genève, à concurrence de 7 000 000 de francs.

Art. 3. – La dépense nette prévue à l'article premier sera inscrite à l'actif du bilan de la Ville de Genève, dans le patrimoine administratif et amortie au moyen de 30 annuités qui figureront au budget de la Ville de Genève de 2020 à 2049.

Signature/s: Marie-Pierre Theubet, présidente

Fabienne Beaud, secrétaire